

TD – La fin de l'Ancien Régime

[La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation]



Doc 1 : Le serment du Jeu de paume (20 juin 1789)

Les députés du tiers état, estimant qu'ils représentent presque toute la nation, se proclament Assemblée nationale constituante le 17 juin 1789 et appellent les autres ordres à les rejoindre. Le 20 juin, réunis dans la salle du Jeu de paume, ils jurent de ne pas se séparer avant d'avoir rédigé une constitution.

Doc 3 : L'abolition des privilèges (nuit du 4 août 1789)

Dans la nuit du 4 août, l'Assemblée nationale constituante vote l'abolition des privilèges.

« La séance de la nuit du 4 août est la plus mémorable qui se soit jamais tenue chez aucune nation [...]. Monsieur le vicomte de Noailles fit une motion et demanda que les droits exclusifs de chasse, redevances, dîmes, tous droits qui pèsent sur le peuple puissent être rachetés [...].

Plusieurs membres de la haute noblesse se joignirent à lui. Les ducs d'Aiguillon et du Châtelet proposèrent que, dès cet instant, la noblesse et le clergé prononçassent le sacrifice de leurs privilèges pécuniaires¹

Les circonstances malheureuses où se trouve la noblesse, l'insurrection générale élevée de toutes parts contre elles, plus de cent cinquante châteaux incendiés, les titres seigneuriaux recherchés avec fureur et brûlés, l'impossibilité de s'opposer au torrent de la révolution, tout nous prescrivait la conduite que nous devons tenir. Le clergé et la noblesse se levèrent et adoptèrent toutes les motions proposées [...]. Il eût été inutile, dangereux même, de s'opposer au vœu général de la nation.

C'eût été vous désigner, vous et vos possessions, pour victimes de la fureur de la multitude. »

Lettre du marquis de Ferrières (députés de la noblesse de l'Assemblée), correspondance inédite (1789-1791).

1. En matière d'impôt.

Doc 2 : Le texte du serment du Jeu de paume (20 juin 1789)

« L'Assemblée nationale arrête que tous les membres de cette Assemblée prêteront à l'instant serment de ne jamais se séparer et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides ; et que ce serment étant prêté, tous les membres et chacun d'eux en particulier, confirmeront par leur signature cette résolution inébranlable. »

Serment signé le 20 juin 1789.



Doc 4 : La Grande Peur dans les campagnes (juillet-août 1789)

Après le 14 juillet, la rumeur se répand que les seigneurs font appel à des brigands pour détruire les récoltes. Les paysans se jettent alors sur le château de leurs seigneurs et brûlent les titres des droits seigneuriaux.

Doc 5 : La prise de la Bastille (14 juillet 1789)

Le 13 juillet, une rumeur circule selon laquelle le roi s'apprêterait à disperser la nouvelle Assemblée par la force. Le 14 juillet, une foule de Parisiens s'empare de fusils et de canons aux Invalides, puis se rend à la Bastille censée y contenir de la poudre.

« On commença par sommer le Gouverneur, M. le marquis de Launay, de rendre cette forteresse ; les délégués furent introduits entre les deux ponts levis, et aussitôt le Gouverneur fit feu sur les délégués qui furent tous tués dans l'instant. Le peuple, alors furieux attaqua ce fort, plaça des canons en face des portes, cassa les chaînes du premier pont-levis, entra en foule dans la première cour malgré le feu de la place, répéta la même chose au second pont-levis, entra dans le fort. Les cinquante invalides ou plus qui défendaient ce fort étaient tués ou se rendirent. Les prisonniers furent conduits à l'Hôtel de ville à coups de bâtons à travers les insultes du peuple qui criaient "pendus".

En arrivant à l'Hôtel de ville, M. le marquis de Launay fut percé de mille coups [...]. La nuit se passa dans les craintes ; les différents étages des maisons étaient pourvus de pierres pour lancer sur les troupes du roi. »

Mémoires de Barras, membre du directoire : Ancien régime-Révolution, 1795-1796.

Questions

1. À quel régime politique le serment du Jeu de paume met-il fin ? Justifiez. (doc 1 et 2)

2. Relevez les éléments de la violence populaire. Comment peut-elle s'expliquer ? (doc 4 et 5)

3. Quelles sont les décisions prises par l'Assemblée nationale constituante ? Pourquoi le clergé et la noblesse adoptent-ils « toutes les motions proposées » ? (doc 3 et 4)

Synthèse

Montrez comment l'Ancien Régime disparaît en 1789.

Proposition de plan :

1. La formation de l'Assemblée nationale constituante
2. Le soulèvement du peuple
3. L'abolition des privilèges